

Survilliers Mag'

Juin 2022
N°144

FINANCES

Budget 2022
p.12

ENSEMBLE À SURVILLIERS

Retour sur deux semaines
intenses !
p.16

VIE ASSOCIATIVE

À la découverte de
l'échiquéenne
p.36

www.survilliers.fr

facebook : @villedesurvilliers



SOMMAIRE

- 4** **RETOUR EN IMAGES**
- 6** **À LA UNE**
La brocante de Survilliers
- 8** **PROXIMITÉ**
Nos élus sur le terrain
- 9** **TRANSPORT**
Filéo, le transport à la demande
- 10** **PAROLES D'ÉLUS**
Rencontre avec Didier Wroblewski
- 12** **FINANCES**
Budget 2022
- 16** **ENSEMBLE À SURVILLIERS**
Retour sur deux intenses semaines
- 22** **ENVIRONNEMENT**
Milord : évolution d'un cerf
- 24** **URBANISME**
Vos démarches travaux
- 26** **COMMERCES**
Bienvenue au Bistro de Survilliers !
- 28** **SANTÉ**
Rencontre avec George De Lima
- 30** **SOLIDARITÉ**
Le combat de Célya
- 31** **NOS SÉNIORS**
Les bienfaits de l'activité physique
- 32** **NOS JEUNES**
Rencontre avec Emmanuel Idohou, juriste au Ministère de l'Économie.
- 34** **CULTURE**
*L'école de Musique
Coups de coeur à la bibliothèque.*
- 36** **VIE ASSOCIATIVE**
*Découverte de l'échiquéenne
Appel aux bénévoles*
- 38** **TRIBUNE**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

12 ET 19 JUIN

VOTONS !



Chères Survilloises,
Chers Survillois,

Il y a quelques mois, s'enclenchait aux portes de l'Europe le plus grave conflit connu depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'invasion russe de l'Ukraine nous renvoie aux tristes pages de l'Histoire et alerte nos consciences. Un élan de solidarité envers le peuple ukrainien est né un peu partout en Europe. Je souhaite remercier les survillois qui ont su démontrer une nouvelle fois leur générosité. Au sortir de la crise sanitaire, ce conflit amorce une nouvelle ère de crise qui aura des répercussions sur notre quotidien (alimentation, énergies...) sans épargner sur le budget de la commune.

Voté le 22 mars dernier, l'exercice budgétaire 2022 nous a contraint à prendre des décisions importantes. Si les équilibres sont complexes avec des paramètres que nous ne maîtrisons pas (contexte inflationniste, hausse des grilles

indiciaires des fonctionnaires, baisse de la dotation de l'état, suppression de la fiscalité liée à la taxe d'habitation), l'équation qui se pose à nous est plutôt simple.

Alors que nous maîtrisons au mieux nos dépenses de fonctionnement malgré la conjoncture d'une part, et qu'il est nécessaire de poursuivre notre politique d'investissements pour rénover nos infrastructures et améliorer notre cadre de vie -y compris les voiries- d'autre part, les solutions sont réduites :

- réduire notre masse salariale en supprimant des emplois (ce qui par ailleurs n'est pas chose aisée dans la fonction publique territoriale) impliquant par effet ricochet la suppression de services aux habitants : école de musique, crèche, service périscolaire, etc...

ou

- agir sur la fiscalité de manière raisonnée et se positionner à un niveau plus proche des communes de même strate bénéficiant des mêmes services publics.

Améliorer les infrastructures de la commune permet à chacun de mieux valoriser son propre patrimoine et/ou de parfaire son cadre de vie.

Nous n'avons pas choisi la première solution car il est impensable, pour la majorité municipale, de réduire le service public aux habitants. Survilliers est fière de son offre à la population comparable avec les communes de 10 000 à 30 000 habitants qui facilite le quotidien des administrés.

Nous augmentons donc le taux de la taxe foncière raisonnablement, de 1,65 points soit en moyenne 4,95 €/mois (dont 2€ incompressibles dû aux décisions de l'Etat) portant notre taux à 30,68% bien loin du niveau de la moyenne des taux des communes environnantes et de celles du Val d'Oise.

D'aucuns pourraient penser que l'investissement n'est pas essentiel. Je suis convaincue au contraire qu'il s'agit d'un cercle vertueux à moyens termes. En effet, améliorer les infrastructures de la commune permet à chacun de mieux valoriser son propre patrimoine et/ou de parfaire son cadre de vie, ce-dernier étant un objectif que nous cherchons particulièrement à atteindre sur ce mandat.

Enfin, sur un ton plus joyeux, vous découvrirez dans ce magazine, le visage d'un village qui reprend vie après deux années difficiles, au travers de nombreuses manifestations organisées au sein de la commune, avec des survillois heureux de se retrouver, d'échanger et de partager des moments simples et festifs.

Le Maire,
Adeline ROLDAO-MARTINS

RETOUR EN IMAGES



NETTOYONS LA VILLE

Le samedi 2 avril, l'opération «Nettoyons la ville !» a fait son retour pour une nouvelle édition. C'est dans la joie et la bonne humeur qu'une cinquantaine de bénévoles, petits et grands, ont arpenté nos rues pour les nettoyer, ramassant ainsi plus d'une tonne de déchets.

La propreté est l'affaire de tous !



CHASSE AUX OEUFS

La traditionnelle chasse aux oeufs s'est déroulée le samedi 9 avril dans le parc de la Mairie. C'est sous un temps pluvieux que 300 enfants se sont lancés, dans les trois zones définies, à la recherche d'œufs pour obtenir leurs chocolats. Les 8 bénévoles du Comité des Fêtes ont organisé et géré cette manifestation pour le plaisir de nos jeunes gourmands !

INAUGURATION DU LAB

L'inauguration des nouveaux locaux du service jeunesse a eu lieu samedi 9 avril en présence de Mme le Maire et Mme la Députée. Le Lab a ensuite ouvert ses portes durant toute l'après midi aux Survillois qui ont pu découvrir les locaux, l'équipe et se retrouver en famille au cours d'un jeu de piste dans toute la ville !

La municipalité a profité de cette inauguration pour féliciter nos bacheliers (session 2021) en les récompensant suite à l'obtention de leur diplôme.

Retrouvez toute l'actualité du Lab sur Instagram : @survilliers_lab



Un grand bravo à tous les participants ainsi qu'aux familles Basso, Ayadi et Doranger qui ont terminé sur le podium !



CONCERTS PÉDAGOGIQUES

Les 4 et 11 avril se sont déroulés les derniers concerts pédagogiques de 2022 organisés par l'École de Musique.

Ces concerts ont pour objectifs non seulement de faire découvrir des instruments mais aussi la diversité des types de musique qui sont à leur portée, ouvrant ainsi le champ du possible à tous les jeunes.

Les enfants ont été très intéressés et impliqués : questions, participation et même démonstration de violon d'une de nos jeunes apprentis de l'École de Musique.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Dimanche 8 mai a marqué la 77ème commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

En 1945, suite à la bataille de Berlin où les troupes alliées ont vaincu le 2 mai, la reddition de l'armée allemande est signée à Reims.

Au rythme de la fanfare, accompagnée de l'association des anciens combattants, une trentaine de personnes sont venues entretenir le devoir de mémoire lors d'un circuit commémoratif dans la Ville pour alimenter le souvenir de tous les français morts au combat.



RÉUNION PUBLIQUE DU COLOMBIER

Les réunions thématiques par quartier se poursuivent. Après les Grands Prés, les élus ont organisé un moment d'échange avec les habitants du Colombier sur le thème de la tranquillité et de la sécurité publique. Une centaine de personnes est venue débattre avec la gendarmerie et la Police Intercommunale.

Ce dimanche 1er mai 2022 a vu le retour de la Brocante de Survilliers. Après deux années sans cet évènement phare de notre village, la 37ème édition s'est déroulée sous un magnifique soleil.

3h30 Le réveil des 40 bénévoles sonne.

4h Rendez-vous à la salle des fêtes pour un café accompagné de viennoiseries merveilleusement chaudes et odorantes : un peu d'énergie pour un départ dès 4h30 aux quatre coins de Survilliers afin d'accueillir les 340 exposants de la journée après 2 années d'interruption du fait des conditions sanitaires.

Ainsi s'éveille Survilliers, le 1er mai de chaque année depuis 1984.

5h30 Les rues commencent à s'animer, et tous les bénévoles s'affairent à placer les exposants sur les rues principales de Survilliers.

8h Ça y est, tout est en place... ou presque ! Et Survilliers devient pour une journée, un village PIÉTON, ce qui est très apprécié de tous. Un soleil sympathique commence à réchauffer les cœurs et rend la balade forte agréable, pour découvrir l'ensemble des stands qui couvrent les trottoirs.

Des grappes de visiteurs arrivent par les 3 entrées du village, et vous pouvez facilement imaginer les difficultés de stationnement tout autour de la commune quand 30 000 visiteurs passent dans notre village, soit 7 fois la population totale !

La journée se passe dans une très bonne ambiance où chacun recherche, là un objet rare, ici une affaire intéressante ou tout simplement une bonne balade remplie de rencontres.

18h Il est temps de remballer pour les exposants et pour les visiteurs de faire leurs derniers achats, car c'est l'heure de la réouverture de notre village à la circulation automobile que l'on avait complètement oubliée.... depuis ce matin !





1984

Cette organisation, chapeautée par le Comité des Fêtes, est la plus grande manifestation annuelle de Survilliers. Elle contribue à la réputation de notre village depuis presque 40 ans !

Dès le 15 février, et même avant, débute la préparation de cet événement, avec aux manettes Florence JACQ, agent de la collectivité qui recense les inscriptions et prépare les différentes commandes nécessaires à la réussite de cette manifestation, avec l'appui bienveillant d'organisateur chevronnés qui ont suivi toutes les éditions de la Brocante de Survilliers depuis son démarrage.



LA BROCANTE EN QUELQUES CHIFFRES

40 bénévoles

340 exposants

4 kilomètres de trottoirs utilisés

1984 1ère édition de la
Brocante de Survilliers

30 000 visiteurs sur la journée



Vous souhaitez rencontrer vos élus pour parler de sujets actuels ou de projets à venir ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec eux !



Maryse GUILBERT
Séniors et Solidarités,
Handicap, CCAS, Actions
sociales et médiations



Didier WROBLEWSKI
Environnement, Écologie,
propreté, liaisons douces
et mobilier urbain



Sandrine FILLASTRE
Pôle éducation, petite
enfance, scolaire,
périscolaire et jeunesse



François VARLET
Sécurité, travaux et
éclairage public



Nélia LECKI
Urbanisme, Affaires
juridiques et citoyenneté



Fabrice LIEGAUX
Sports et vie associative



Éric GUÉDON
Vie des quartiers,
logement, voiries et
réseaux



Nadine RACAULT
Intergénérationnel et
mobilité



Michel RAES
Évènementiel,
relations commerces
et entreprises locales



Ahmed LAFFRIZI
Numérique et
élections



Vous souhaitez des réponses sur certains projets ? Envoyez-nous vos questions à communication@mairiesurvilliers.fr Nos élus y répondront !

Mairie de Survilliers
01 34 68 26 00
contact@mairiesurvilliers.fr

Connaissez-vous la balade de Sorviller ?

Nous avons rencontré Didier Wroblewski, adjoint au Maire en charge de l'environnement, l'écologie, la propreté, les liaisons douces et le mobilier urbain pour en discuter !

Le Mag : Pourquoi vous êtes-vous engagé sur une liste électorale ?

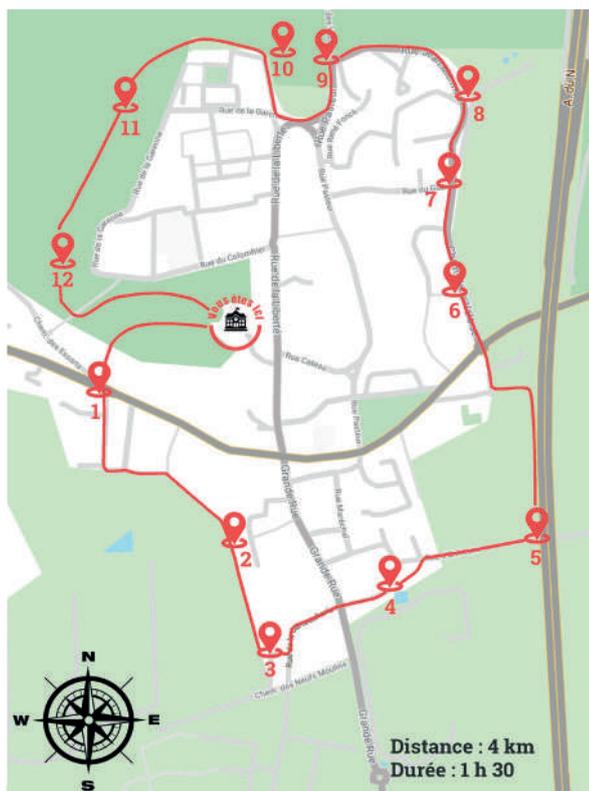
J'ai toujours été plutôt actif. En plus de mon travail à la cartoucherie, j'ai été président du club de VTT pendant 20 ans. Lorsque je suis arrivé à la retraite j'ai voulu m'impliquer dans la vie de ma commune. J'aime tout ce qui se rapporte à la nature et aux animaux c'est pourquoi je m'épanouis dans mes fonctions sur la partie environnementale de la ville !

Le Mag : D'où vient le nom « La balade de Sorviller » ?

Historiquement, la ville s'appelait Sorviller, en référence à la famille éponyme qui y a vécu. C'est Alain Véron, Adjoint au Maire sur le mandat de Jean-Noël Moisset qui a créé ce circuit en reprenant l'ancien nom de la ville.

Le Mag : Comment se compose cette balade ?

La balade de Sorviller est un circuit en 12 étapes qui permet de faire le tour de la commune. Son parcours de 4 km fait découvrir l'histoire des différents lieux-dits ainsi que de nombreuses informations historiques.



Le Mag : Un réaménagement s'est fait, pouvez-vous nous en parler ?

Cette balade s'inscrit dans les lieux de découverte du Parc Naturel Régional (PNR) de l'Oise. Nous avons changé le lieu de la première étape. Avant, il était situé près du cimetière, à présent il démarre dans le parc de la mairie.

La commission environnement est très active. Elle a fait le choix de revoir les visuels des panneaux. Ils sont actuellement abimés par le temps. Nous avons souhaité apporter plus d'informations aux promeneurs, c'est pourquoi nous avons revu leur format tant sur le fond que sur la forme et surtout les matériaux pour rendre cela plus durable dans le temps.



RENTREZ VOS POUBELLES APRÈS LA COLLECTE !

Les poubelles laissées sur la voie publique encombrent et empêchent la circulation des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. Elles ternissent notre cadre de vie.

DÉLIT PUNI D'UNE
AMENDE DE

375€

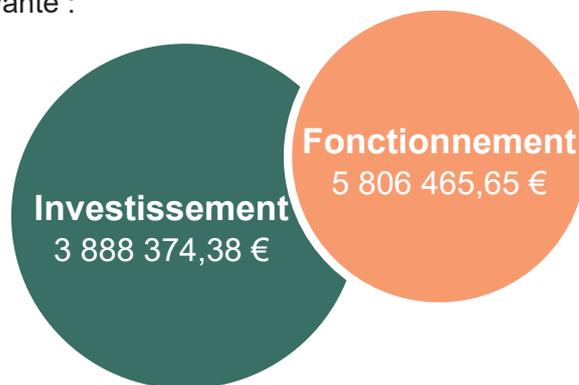
Les agents de collecte
sont passés...

Qu'est-ce que nous
faisons encore ici ?

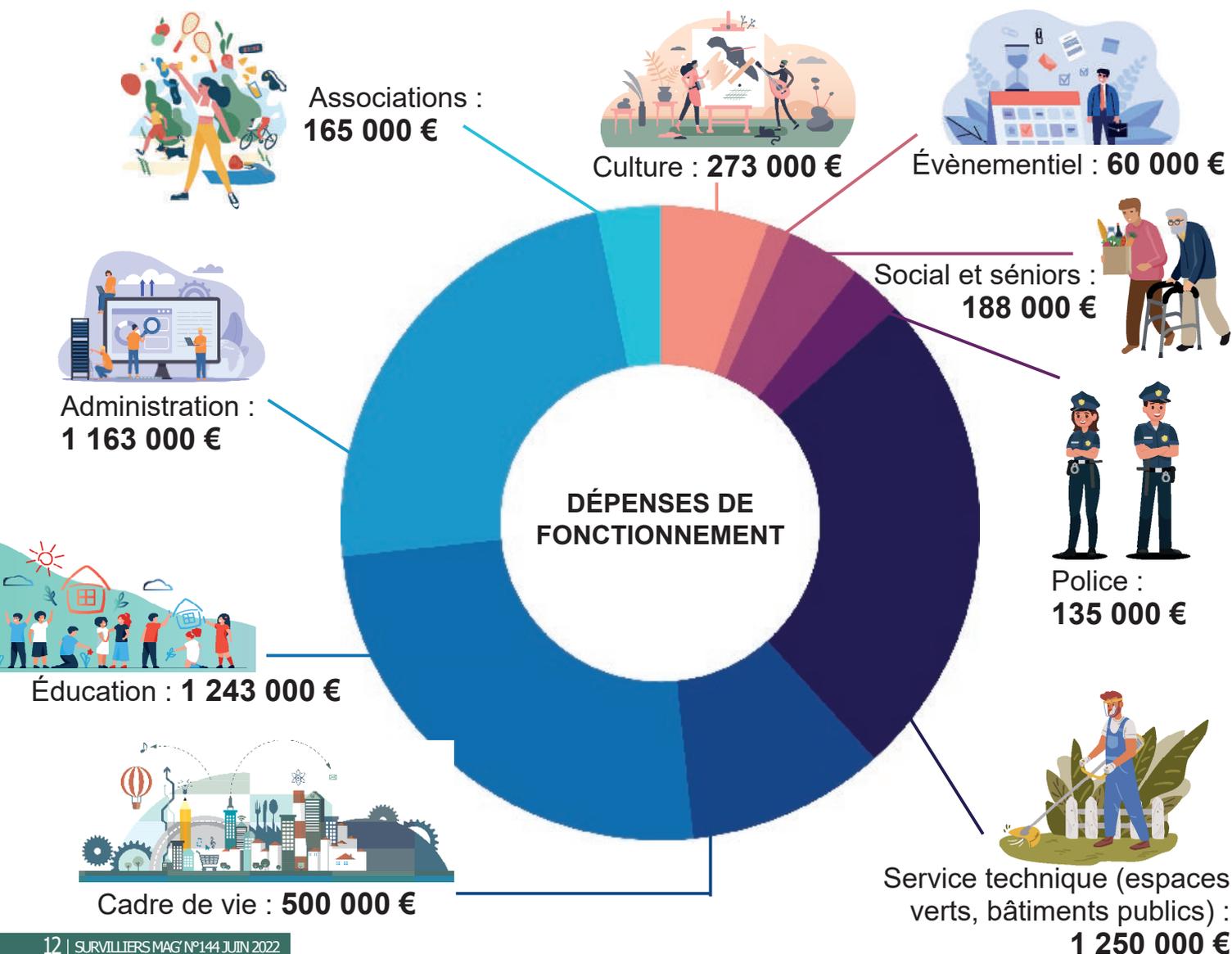
Le budget primitif prévisionnel de l'année 2022 ainsi que le compte administratif 2021 ont été adoptés le 22 mars dernier en Conseil Municipal. Un budget, dont les priorités sont d'assurer une maîtrise des dépenses ainsi que des investissements ambitieux pour améliorer le cadre de vie des surveillois.

Un budget prévoit les recettes et autorise les dépenses d'une commune pour une année civile. Ce budget est conçu pour respecter certains principes, notamment celui de l'équilibre réel. Ainsi, les recettes propres de la commune doivent être suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement et le remboursement de capital de la dette. Un budget est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement permettant de dissocier les opérations liées à l'activité courante des services de la ville de celles qui impactent la valeur du patrimoine de la collectivité.

En 2022, le budget prévisionnel s'établit en dépenses et recettes à 9 694 840,03 € et se répartit de la façon suivante :



COMMENT S'ARTICULENT LES DÉPENSES DE LA VILLE ?



DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISEES

	2019	2021	Écart en %
Dépenses réelles de fonctionnement	4 590 000 €	4 619 000 €	0.63%
Taux d'inflation sur la période 2019 / 2021			2.21%

UN NIVEAU BAS DE CHARGES SALARIALES DU PERSONNEL COMMUNAL



C'est le poids des charges salariales dans les dépenses de fonctionnement de Survilliers. À comparer à la moyenne nationale des communes d'un niveau semblable de services publics :

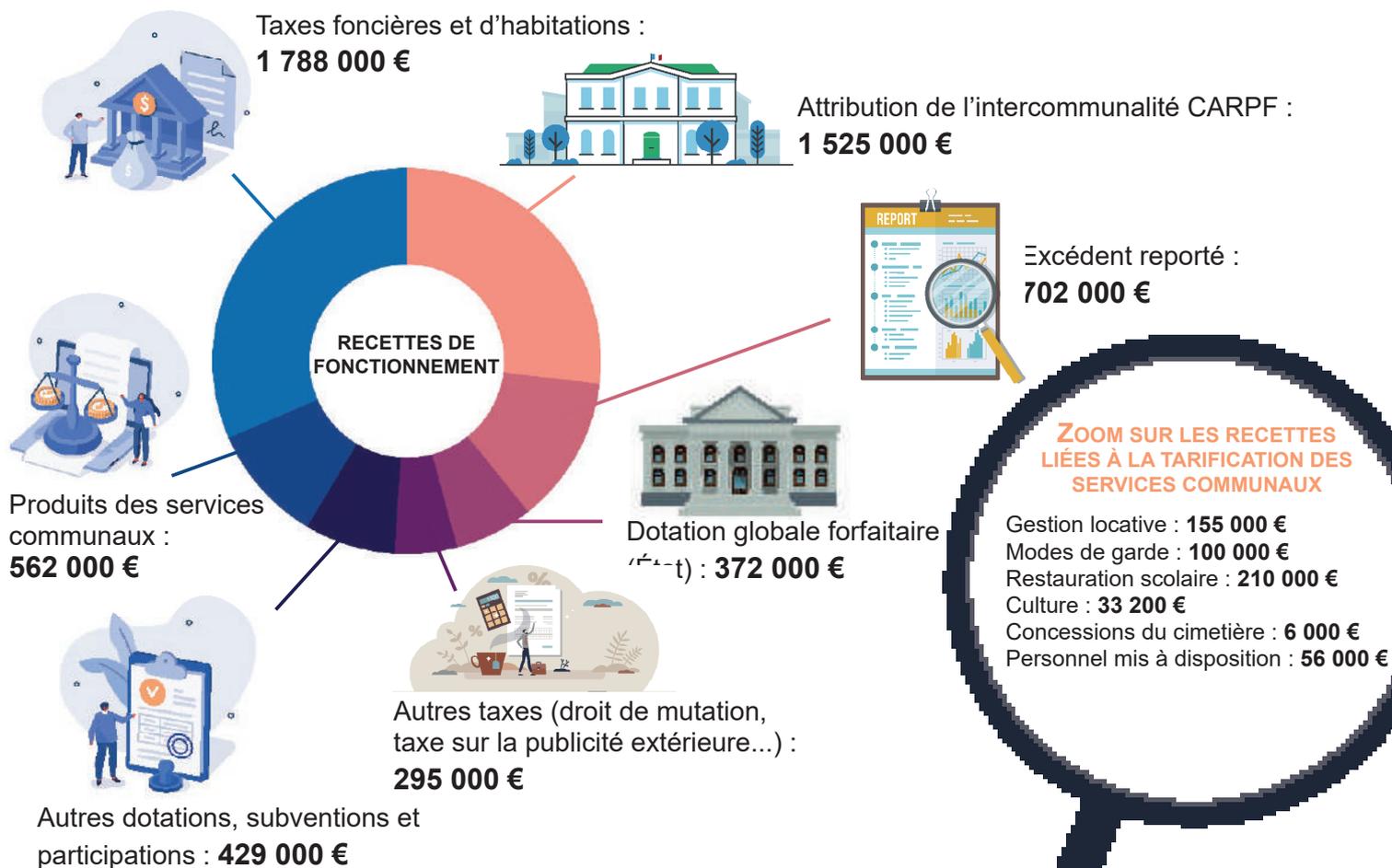
60.5 %
(source DGCL)

1100 €

DÉPENSES MAITRISEES PAR HABITANT

Dépenses de fonctionnement par habitant de 1 100 € contre 1 150 € en moyenne pour les villes de même strate (source DGCL).

QUELLES SONT LES RECETTES ?



AUGMENTATION DE LA TAXE FONCIÈRE, DE QUOI PARLE -T-ON ?

Pour rappel, suite à la réforme fiscale de 2018 supprimant la taxe d'habitation, le nouveau taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est devenu l'addition du taux communal et de l'ancien taux départemental appliqués. Le taux communal avant la réforme était de 11,85 % et le taux départemental de 17,18%, soit un taux cumulé de 29,03 %. Cette compensation n'est en réalité que partielle.

Eu égard le retard important du taux appliqué par les communes de même strate (ce qui pénalise la commune en matière d'octroi de dotation par l'Etat) et au regard des ressources qui doivent s'adapter aux nouveaux besoins de la ville en matière d'investissement sur les infrastructures, l'équipe municipale a fait le choix d'augmenter la fiscalité de 1,65 points sur la taxe foncière pour l'année 2022 soit de 29,03% à 30,68%.



Pour un logement d'environ 60m²
l'augmentation est estimée à 4,5€ par
mois pour la part communale



Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, la ville de Survilliers a le niveau de taxe foncière le plus bas du Val d'Oise sur les mêmes strates de population, s'affichant avec une taxe foncière à 30,68% contre une moyenne de 34,1%.

Malgré cette augmentation, la ville restera dans les 7 communes de mêmes strates de population avec le taux de taxe foncière le plus bas du Val d'Oise.

COMMUNES DE STRATES ÉQUIVALENTES		TAUX	COMMUNES PROCHES		TAUX
CHAMPAGNE SUR OISE	34,91 %		PUISEUX-EN-FRANCE	34,12 %	
LA FRETTE SUR SEINE	37,79 %		VILLERON	28,64 %	
LE THILLAY	35,35 %		VILLIERS-LE-BEL	41,06 %	
LUZARCHES	31,36 %		GONESSE	36,15 %	
MARINES	33,83 %		GOUSSAINVILLE	37,74 %	
PRESLES	43,94 %		FOSES	42,50 %	
SURVILLIERS	30,68 %		LOUVRES	40,34 %	
			ROISSY-EN-FRANCE	33,76 %	
			SAINT-WITZ	34,17 %	
			VÉMARS	35,80 %	
			MARLY-LA-VILLE	26,92 %	
			SARCELLES	35,98 %	
			SURVILLIERS	30,68 %	

Les taux des communes indiqués (hors Survilliers) datent de 2021. Ils ne tiennent pas compte de la potentielle réévaluation aux décisions fiscales des communes.

LES GRANDES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Pour 2022, les dépenses d'investissement, s'élèvent à près de 3 900 000 € dont 2 200 000 € en nouvelles opérations d'investissements ; la différence étant consacrée au remboursement de la dette.

Les projets d'investissements sont structurants pour l'avenir de la commune. Ils visent à améliorer notre patrimoine existant et proposer de nouveaux équipements.



TRAVAUX
1 217 000 €

- ▶ Audit énergétique du groupe scolaire du Colombier
- ▶ Éclairage public
- ▶ Étude pour la rénovation de l'Église Saint-Martin
- ▶ Enfouissement des lignes électriques de la Grande Rue
- ▶ Voirie, pistes cyclables et trottoirs de la Grande Rue
- ▶ Aménagement de la place des tilleuls



VIE ASSOCIATIVE
542 277 €

- ▶ Études techniques et architecturales et travaux de la future Maison des Sports (au stade)



ENVIRONNEMENT
86 500 €

- ▶ Amélioration de l'environnement paysager du cimetière
- ▶ Plantations
- ▶ Jardins pédagogiques
- ▶ Mobilier urbain



SÉCURITÉ
210 000 €

- ▶ Vidéoprotection phase 3
- ▶ Dispositif de sécurité routière
- ▶ Défibrillateurs



HANDICAP
65 500 €

- ▶ Travaux de mise en conformité et d'accessibilité dans les écoles et autres infrastructures communales



CIMETIÈRE
54 800 €

- ▶ Aménagement des allées
- ▶ Réfection de sépultures



ÉVÈNEMENTIEL
20 200 €

- ▶ Renouvellement de matériel et équipement

Ensemble!

à Survilliers

RETOUR SUR DEUX

La première édition d'Ensemble ! à Survilliers vient de s'achever. Ce nouvel événement dans notre ville allie citoyenneté, environnement, sport et associations durant près de deux semaines. La municipalité actuelle avait en engagement de campagne le dynamisme de notre village et le développement de la valeur citoyenne auprès des habitants.

Après deux années marquées par la crise sanitaire, les manifestations sont de retour pour animer notre village. C'est le cas d'Ensemble ! à Survilliers.

Cet événement, riche d'une programmation pour petits et grands sur deux semaines, s'articule autour de valeurs fortes telles que l'engagement, le vivre ensemble, le sport et l'écologie. Des interventions variées ont été proposées aux enfants de Survilliers pour les intéresser à leur futur rôle de citoyen.

Des stands pédagogiques ouverts à tous



Un grand bravo à la commission environnement pour cette organisation !

INTENSES SEMAINES

Écologie et environnement pour les enfants



Découverte de l'apiculture



Relai tri des déchets avec le Sigidurs

La citoyenneté dès le plus jeune âge



Prévention sur les risques d'Internet et des réseaux sociaux



Découverte du métier d'avocat



Sensibilisation à la trottinette électrique



Présentation du rôle d'élu aux CM2



Prévention sur les risques solaires par la Ligue contre le Cancer

Ensemble! À LA DÉCOUVERTE DE LA CITOYENNETÉ à Survilliers

Être citoyen signifie «faire partie d'une ville ou plus largement d'un État ». La société française prône la citoyenneté depuis la révolution en 1789. À la mi-mai, en France, se tient la semaine de l'environnement et de la citoyenneté. C'est pourquoi, de nombreux ateliers et interventions ont eu lieu dans nos écoles.

Durant une semaine complète, les interventions se sont succédées pour nos écoliers : présentation de métiers, intervention d'élus et de la gendarmerie, stands pédagogiques... Toutes ces activités ont permis d'expliquer plus en profondeur les fonctions de nos institutions.

Pour clôturer cette semaine de la citoyenneté, deux classes de CP et CE1 de l'école Romain Rolland sont venues visiter l'Hôtel de Ville et vivre la reconstitution d'une élection. En plus d'une visite guidée et de la présentation des métiers administratifs, ils ont vécu une élection hors norme dans la salle du conseil. Deux

candidats se sont affrontés : Madame Nat URE et Monsieur Ki SÉTOU ont présenté leur programme à nos électeurs qui se sont rendus en salle de conseil municipal pour voter. Carte électorale, bulletin de vote, isoloir, dépouillement, tout était mis en situation pour faire vivre ce beau moment de citoyenneté à nos citoyens en herbe !



Monsieur
Ki SETOU



82% - 13%

Madame
Nat URE



2,5% nul
2,5% blanc

FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

DES
ASSOCIATIONS
BIEN
PRÉSENTES



Gymnastique



Judo



Karaté



VTT



Boxe Thaï



Théâtre : L'Échange



Théâtre : Les Tréteaux



Théâtre : Légende

L'amicale des sapeurs pompiers :

Entre démonstrations, offre de restauration, nos pompiers étaient partenaires essentiels de l'évènement !



I-Music a donné du son à l'évènement !

Ensemble! à Surveilliers

DES ANIMATIONS



Un grand bravo à la commission sport pour cette organisation !

LES TEMPS FORTS



Inauguration du terrain d'honneur Jacquie Pannier



Remise des récompenses de l'Avenir



*Récompenses de nos bénévoles émérites avec des médailles de la ville mais aussi de l'Assemblée Nationale !
Un magnifiques exemples pour les bénévoles des associations !*



LA MAISON DES ENFANTS PROPOSE

BIENVENUE À LA FERME !



UN MINI SÉJOUR DE VACANCES DU 20 AU 27 AOÛT 2022

FERME D'ÉCANCOURT (95)
16 ENFANTS DE 6 À 8 ANS
2 ANIMATRICES



Séjours de vacances

TIZOTES

EN ROUTE POUR L'ÉTÉ !

Bienvenue chez les pirates !

Du 20 au 27 août 2022

Les Tizotes vous embarquent pour
une aventure hors du commun !

Direction Plouriva (22)

Au programme

Balade en bateau
découverte de l'île de
Bréhat, kayak, chasse au
trésor, création d'objets et
d'accessoires de pirates et
plein d'autres surprises !



Renseignements en mairie

SÉJOURS ESTIVAUX : DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES !



Séjour de vacances
du 9 au 16 juillet 2022

En route pour l'été !

COMPLET

Initiation au kayak et à la pêche,
enquête sur les bêtes de l'eau et
apprentissage des gestes qui sauvent

24 enfants de 8 à 13 ans

4 animateurs

base de loisirs de Pont d'Ouille (14)

Inscriptions du 1^{er} mars au 31 mai
Renseignements en mairie



Prêts, pour l'été !



DESTINATION HOULGATE

22 JEUNES DE 11 À 15 ANS - DU 31 JUILLET AU 5 AOÛT

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE, SUR LE SITE INTERNET ET LE PORTAL FAMILLE



Dans nos parcs vivent de nombreux animaux. Cependant, il est plutôt rare d'y trouver un cerf. Depuis les périodes de confinement, il a été constaté que les animaux se sont réapprivoisés les espaces naturels. Cette période marque le début d'une belle histoire avec notre ami Milord qui a élu domicile dans notre beau parc depuis 3 ans. Mais que savons-nous réellement des cerfs ?



MILORD

Il pèse environ 150 kg.
Il a perdu ses bois le 3 février 2022.
Ses bois pesaient 6 kg !

À chaque âge son appellation

Il se passe de nombreuses étapes et de multiples évolutions avant d'être appelé « cerf » ! En règle générale, la biche met bas en mai/juin. De sa naissance jusqu'à ses six mois, c'est un *faon*. Pesant environ 8 kg lorsqu'il voit le jour, il peut se déplacer au bout d'une demi-heure ! Il devient ensuite un *hère* avant de devenir un *daguet* à l'âge d'un an. Passé 2 ans, le daguet devient cerf. Sa taille adulte finale sera atteinte entre 7 et 8 ans avec un poids aux alentours de 180 kg.

Le mode de vie d'un cerf

Le cerf est un animal sauvage qui vit essentiellement la nuit. La journée, il se repose la grande majorité du temps. Cependant, pour notre Milord, il lui arrive régulièrement de pointer le bout de son museau pour grignoter des feuilles dans le parc de la Mairie.

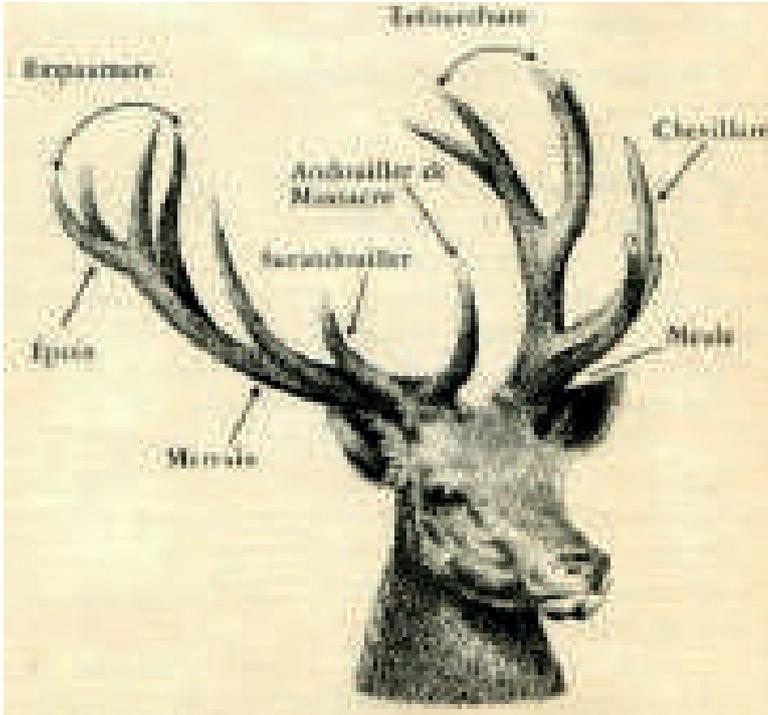
En septembre/octobre de chaque année débute le brâme du cerf. Il s'agit de sa période de reproduction. Les cerfs se battent pour les femelles afin d'attirer leur attention et gagner leurs faveurs. Il est encore plus dangereux que d'habitude de s'approcher d'un cerf à cette période.

Présentation des bois à la maison des enfants



La spécificité des bois

L'intérieur des bois est composé d'os et de nombreux vaisseaux les irriguent. La ramure des bois évolue avec son âge. En tant que dague, il n'a qu'un unique bois qui pousse de chaque côté sans ramification.



Il les perd l'année suivante puis cela repousse avec des andouillers. De nouvelles ramifications poussent avec le temps et des perlures apparaissent sur ses bois.

Le saviez vous ?

Tous les ans au mois de février, les cerfs perdent leurs bois. Ces derniers, une fois tombés, s'appellent une mue. La perte des bois n'est pas douloureuse : un jour, en les grattant contre un arbre ou en se tapant la tête, ils tombent.

Dès qu'ils sont tombés, de nouveaux bois commencent à repousser dans une matière fragile et gélatineuse qui semble, à l'aspect, recouverte de velours. Au mois de juillet, lorsque sa ramure est terminée, il va dépouiller : l'aspect velours va tomber pour laisser place à la majestuosité de ses bois jusqu'à leur perte en février de l'année suivante !

**LES CERFS SONT DES ANIMAUX SAUVAGES
SOYEZ PRUDENT : NE VOUS APPROCHEZ PAS TROP PRÈS !**



Un nouvel accolyte

Depuis plusieurs semaines vous avez été nombreux à apercevoir Milord dans le parc. Mais à la surprise générale, notre cerf n'est plus tout seul ! Il est désormais accompagné d'un fidèle compagnon.

Plus svelte que Milord, il nous émerveille également par sa ramure impressionnante et son maintien.

Et si vous nous aidiez à choisir son nom ?

- Jehan Sven Prince
 Sonny Clayton

Envoyez nous votre préférence par mail à communication@mairiesurvilliers.fr

La crise sanitaire a remis beaucoup de choses en perspective dans le quotidien des français et notamment dans leur façon de vivre. Goût pour la vie en extérieur, envie de changement de la décoration ou travaux de plus grande envergure, les idées ne manquent pas ! Avant de mettre du cœur à l'ouvrage, renseignez-vous : certains travaux nécessitent une demande spécifique auprès du service urbanisme de la commune.



AGRANDISSEMENT : VÉRANDA, PIÈCE SUPPLÉMENTAIRE

La zone urbaine de notre commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Vous pouvez créer une extension allant jusqu'à 40 m² avec une déclaration préalable de travaux (DP). Si l'agrandissement est compris entre 20 et 40 m² et qu'il porte la surface totale à plus de 150 m² de surface de plancher, il faut demander un permis de construire.

RAPPEL : pas de construction sans autorisation

MODIFICATION DE L'ASPECT EXTÉRIEUR : PORTES, FENÊTRES, TOITURE...

Une déclaration préalable est exigée par la mairie quand vous modifiez l'aspect extérieur d'un bâtiment notamment pour créer une ouverture ou la changer (fenêtre, porte, vélux...), changer des volets (matériau, forme ou couleur) ou changer votre toiture.



CLÔTURES ET PORTAIL

Les murs de clôtures, les portails et autres barrières levantes qui limitent l'accès à une propriété nécessitent également une DP. Vous devez consulter le PLU pour connaître les règles fixées sur la hauteur, la nature ou l'aspect extérieur.



TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN PIÈCE D'HABITATION

Si vous transformez un garage de plus de 5 m² de surface close et couverte en une pièce de vie vous devez également déposer une déclaration préalable de travaux. En transformant votre garage, vous supprimez une place de stationnement. Renseignez-vous auprès du service urbanisme de la commune pour savoir si vous devez prévoir l'installation d'une nouvelle place de stationnement ou non.

AUTRES TRAVAUX

Vous devez également effectuer des déclarations préalables de travaux pour les ravalements de façade, les constructions nouvelles de type abri de jardin ou garage de moins de 20 m², les serres, les piscines et les murs, l'installation de panneaux photovoltaïques ou encore le changement de destination d'une construction.

Si vous faites une terrasse ou souhaitez ajouter un store banne, vous devez aussi faire une demande préalable.



PENSEZ À LA DÉCLARATION PRÉALABLE !



Depuis le 1er janvier 2022,
vous pouvez effectuer vos demandes
de travaux et de construction directement en
ligne sur le site :

www.geopermis.fr

Le délai d'instruction de votre demande est d'un mois à partir de la date du dépôt de la
déclaration préalable.

L'affichage de la DP sur le terrain est obligatoire dès la notification
de l'arrêté. Il doit rester en place toute la durée du
chantier et être visible depuis l'extérieur.



Le bistro de Survilliers a fait peau neuve depuis plusieurs mois maintenant. Malgré un retard d'ouverture à cause de la Covid-19, ce bar-tabac-brasserie anime désormais notre village. La famille Duman, habitant non loin de Survilliers, a eu à cœur de proposer aux habitants une offre de qualité qui répond aux besoins d'une majorité de survillois. Nous avons rencontré Noël pour parler de sa brasserie

Le Mag : Vous avez ouvert il y a quelques mois, pourquoi avoir choisi Survilliers ?

Nous avons plusieurs établissements sur Paris mais cela devient très touristique. Habitant proche de Survilliers, c'est un confort au quotidien que de venir travailler ici. Nous avons envie d'axer sur un côté plus familial en créant un lieu de vie où les habitants veulent se retrouver !

De plus, nous aimons nous challenger. La zone de Survilliers a un potentiel incroyable grâce non seulement au Grand Paris mais aussi avec le développement économique des villes autour.

Le Mag : De gros travaux ont été réalisés, quels étaient les objectifs ?

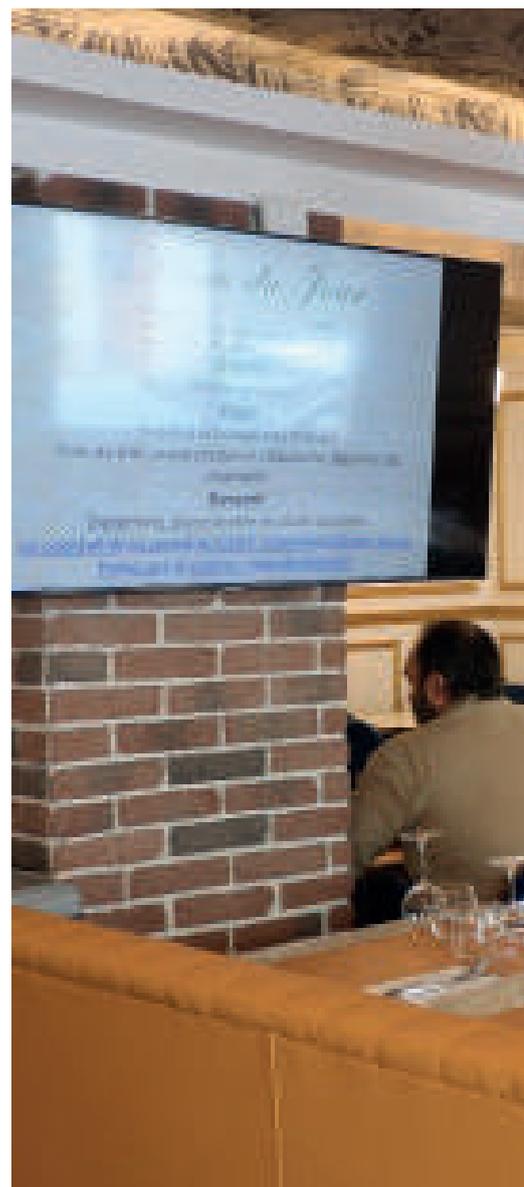
Nous avons repris l'affaire en octobre 2019, juste avant le Covid. Nous voulions moderniser l'intérieur et l'agrandir mais avec la crise sanitaire, les travaux ont pris du retard et nous n'avons pu ouvrir qu'en octobre 2021.

Nous souhaitons agrandir la salle et proposer un espace extérieur pour nos clients. Une terrasse d'hiver et une d'été sont donc disponibles.

Le nouvel agencement nous permet également d'accueillir des événements comme des anniversaires et parfois même des baptêmes.

Le Mag : Vous avez revu votre offre brasserie, pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous sommes issus d'une famille de restaurateurs. Nous servons une cuisine française traditionnelle et nous ne travaillons qu'avec des producteurs locaux qui nous livrent quotidiennement. Nous proposons une carte plutôt réduite afin de ne travailler qu'avec des produits frais. Nous faisons le choix de la qualité avant tout, quitte à payer un peu plus cher. L'idée est d'offrir à nos clients un bon moment avec une cuisine française qu'ils connaissent et apprécient.



Le Mag : Parlez nous de votre équipe.

Je travaille avec ma sœur Patricia qui est la gérante du Bistro. Nous avons deux cuisiniers et quatre personnes qui s'occupent de la salle et de la partie bar-tabac. La majeure partie de nos employés viennent des alentours de Survilliers : nous jouons la proximité au maximum !



Le Mag : Quels sont vos projets ?

Nous aimerions développer le Bistro mais nous préférons le faire étape par étape. D'abord nous voulons augmenter le nombre de couverts pour le service du midi, puis, petit à petit, rester ouvert certains soirs comme les jeudis, vendredis et samedis pour proposer des soirées à thème comme le karaoké par exemple. Nous voulons vraiment proposer un lieu de vie convivial et familial aux survillois.

**CENTRE COMMERCIAL DU
COLOMBIER : LA BOUCHERIE A
ROUVERT SES PORTES !**

La maison médicale vient de fêter son premier anniversaire et nous continuons notre présentation de ses professionnels de santé avec Monsieur De Lima, pédicure-podologue depuis plus de 20 ans.



Le Mag : Qu'est-ce qu'un pédicure-podologue ?

Le métier de pédicure-podologue concerne essentiellement les pieds des patients mais aussi les troubles des membres inférieurs et du rachis. La partie pédicurie concerne tout ce qui attrait aux soins (coupe d'ongles, ablations de cors, de durillons ...) tandis que la podologie c'est tout ce qui est appareillage (semelles orthopédiques, appareillages pour les orteils...).

Le Mag : Pourquoi avoir choisi ce domaine ?

Au début, ce n'est pas une histoire d'amour ! [rires]. Je souhaitais passer le diplôme de kinésithérapeute et ce sont les mêmes écoles. On m'a donc proposé de passer également le concours de podologie et j'ai accepté.

L'avantage, c'est que l'on est dans le bain tout de suite ! Nous commençons à pratiquer les soins dès que la formation débute.

J'ai commencé à exercer en 1999 en ouvrant un cabinet à Colombes puis un à Chatenay Malabry avant de reprendre le cabinet de Madame Landry de Surveilliers en juillet 2020.

Le Mag : Vos patients sont-ils réguliers ?

Ce sont souvent des patients réguliers car, lorsque l'on a du mal à se couper les ongles par manque de souplesse, de force ou bien à cause de la diminution de l'acuité visuelle, cela reste ainsi. Si vous avez des cors ou des durillons, c'est mécanique : c'est dû à un frottement donc si celui-ci persiste, le problème reviendra. En moyenne, mes patients reviennent tous les deux mois.

Les semelles orthopédiques sont confectionnées de A à Z dans mon atelier

Le Mag : Avez-vous une journée type ?

Je travaille sur plusieurs sites. En dehors du cabinet, je fais également des visites à domicile avec le SSIAD de Surveilliers ainsi que des consultations pour deux EHPAD : celui de Bellefontaine et celui de Chamant. Il n'y a donc pas de journée type ! Surtout que j'alterne entre trois activités qui varient : la pédicurie, la podologie et la confection des semelles orthopédiques qui sont faites exclusivement par mes soins dans un atelier attenant au cabinet.



PÉDICURE-PODOLOGUE

Le Mag : Pouvez-vous nous en dire plus sur la confection des semelles ?

J'utilise deux techniques : la classique et la thermoformage.

Pour la première, je réalise un examen clinique qui va me permettre de décider des éléments à apposer sur la semelle. Je travaille des matériaux bruts que je vais sculpter puis je colle d'autres éléments (EVA, mousse de latex, liège ...) que l'on va façonner pour leur donner une forme plus ou moins active.

Les semelles thermoformées en revanche, se font avec une machine. Pour simplifier, c'est comme si on posait ses pieds sur du sable mouillé. On va poser une résine préalablement coupée à la forme de la chaussure que l'on va chauffer. On la pose ensuite sur l'empreinte et le patient pose son pied par-dessus. La résine est ainsi prise entre le pied et son négatif afin de prendre sa forme exacte. Lorsque la résine a refroidi, on y appose des éléments correcteurs par dessous.



**La maison
médicale recherche
un médecin
généraliste et un
kinésithérapeute.**

**PARLEZ EN
AUTOUR DE
VOUS !**

Pour toute demande vous pouvez nous contacter à contact@mairiesurvilliers.fr



Célya est une jeune fille de 7 ans atteinte d'une maladie rare, neurodégénératrice et incurable : la dystrophie neuroaxonale infantile. Une association a été créée pour permettre à tous de soutenir cette petite fille de Marly-la-Ville en aidant au financement du matériel indispensable à son quotidien mais aussi à la recherche médicale sur cette maladie. Surveilliers s'est mobilisé pour soutenir Célya dans son combat.

La dystrophie neuroaxonale infantile est un syndrome rare caractérisé par une régression psychomotrice. La maladie progresse vers une tétraplégie et un déficit visuel.

Au mois de décembre 2021, Madame le Maire, par l'intermédiaire de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et de M. le Maire de Marly-la-Ville, a été informée d'un appel à solidarité de Célya afin de permettre à la famille de rassembler suffisamment de fonds pour expérimenter un traitement en laboratoire.



La Maison des Enfants et les écoles de Surveilliers, particulièrement sensibles à cette cause, se sont mobilisées pour créer des actions de soutien. Les enfants ont réalisé des cocottes en papier. Pour chacune de ces cocottes, la municipalité a versé 1€ à l'association « Le combat de Célya ». C'est donc une subvention exceptionnelle de solidarité de 500€ qui a été débloquée pour venir en aide à cette petite fille pour améliorer un peu son quotidien.

Un élan de solidarité intergénérationnel s'est mis en place au sein de notre ville. Suite à la confection des cocottes par nos jeunes surveillois, le service technique a confectionné une sculpture en bois sur laquelle, début avril, plusieurs de nos séniors ont accroché les réalisations des enfants. Cette sculpture est désormais exposée dans le hall de l'Hôtel de Ville, symbole de la solidarité de la commune, une solidarité de proximité.

Vous pouvez aussi faire un don pour soutenir Célya en vous rendant sur le site internet : <http://monsieurnezrouge.blogspot.com/>



UKRAINE

Le conflit armé opposant la Russie et l'Ukraine est malheureusement toujours d'actualité. Vous avez été nombreux à vous sentir concernés et à participer à la collecte mise en place pour venir en aide au peuple ukrainien.

MERCI !

Nous accueillons sur la commune une famille ukrainienne. Nos services techniques avec l'aide de plusieurs surveillois se sont mobilisés pour aménager le logement. Mariia, sa mère et sa fille de 8 ans ont pu s'installer à la mi-mai pendant que son mari est resté combattre. Mariia a déjà trouvé un travail. Nous leur souhaitons la bienvenue à Surveilliers et plein de courage.

Lorsque l'on dépasse les 50 ans, notre masse musculaire diminue tandis que notre poids peut augmenter. Faire une activité physique permet de densifier les os et assouplir les articulations, luttant ainsi contre l'arthrose et l'ostéoporose.

La pratique d'une activité physique apporte de nombreux bénéfices. Plusieurs études médicales lui accordent des bienfaits sur la fonction cardiovasculaire, le métabolisme ou encore la composition corporelle. Chez les personnes âgées, elle prévient un état de fragilité en améliorant notamment l'équilibre et les capacités d'attention.

Quelque soit notre âge, faire du sport de façon récurrente tient du plaisir. Comme pour tout, si vous n'aimez pas ce que vous faites, vous perdrez votre motivation. En adaptant l'intensité de votre activité ainsi que son contenu, vous trouverez l'équilibre idéal pour votre corps. **OPTEZ POUR LA GYM DOUCE !**



Le saviez-vous ?

Pratiquer une activité physique et sportive régulière permet de limiter et ralentir la perte de capacités physiques et de repousser de 10 à 12 ans les risques de dépendance d'une personne âgée.

En faisant du sport, vous permettez à votre cœur de garder plus longtemps ses capacités de relaxation, de diminuer les risques d'hypertension artérielle et de limiter l'encrassement des artères par le cholestérol et la glycémie.

Depuis 2008, la municipalité a mis en place l'activité gym douce pour nos survillois dès 60 ans. Animés et encadrés par Angélique, des cours sont proposés quatre jours par semaine. Au programme ? Échauffement articulaire, thème principal de la séance (cardio, équilibre, bras, jambes ...), abdos, stretchings puis relaxation.

Chacun à son rythme, notre groupe de jeunes seniors prend plaisir à se retrouver et se dépenser ensemble !



Depuis l'ouverture du Lab, le nouveau service jeunesse en janvier, différents ateliers sont proposés afin d'ouvrir le champ des possibles à nos jeunes survillois. Nous avons rencontré Emmanuel Idohou, bénévole au sein de la structure. Avocat de formation ayant exercé au sein du barreau de Paris durant plusieurs années, il travaille actuellement au Ministère des finances à Bercy.

Le Mag : Quelques mots sur votre parcours ?

J'ai passé mon enfance entre les villes de Nogent-sur-Oise et Creil où j'ai régulièrement fréquenté le complexe sportif, la piscine, la médiathèque ou encore la faïencerie. Durant mes années lycée, j'ai eu la chance de rencontrer des professeurs inspirants dont un particulièrement, qui m'a poussé à participer au concours régional de la Résistance que j'ai remporté. Grâce à lui, j'ai pu prendre confiance en moi, pleinement.

J'ai intégré la faculté de droit de Paris Panthéon Sorbonne où j'ai obtenu deux masters : « droit privé général » et « théorie et pratique du procès ». J'ai ensuite passé le concours d'entrée à l'école d'avocat. En parallèle de mon parcours universitaire, j'ai intégré plusieurs structures et programmes tels que le permis sport emploi piloté par le conseil régional d'Île-de-France, l'association Jeunesse Entreprise 93 pour sensibiliser les jeunes à leur avenir professionnel ou encore l'association TADAMUN Ivry qui donne des cours de français pour des jeunes primo-arrivants.

Ce parcours permet de montrer les valeurs que je souhaite transmettre à la jeune génération de Survilliers. Ils peuvent, avec une certaine éthique de vie, de la volonté, de l'amour et du respect des autres réussir à voir plus loin et à bouger les lignes sans avoir la prétention de les effacer. Je pense qu'en s'ouvrant à des activités variées, on rencontre de nombreuses personnes avec des parcours divers qui peuvent donner des conseils différents et ainsi élargir le champ des possibles.

Le Mag : Vous avez exercé plusieurs années en tant qu'avocat. Pourquoi avoir changé ?

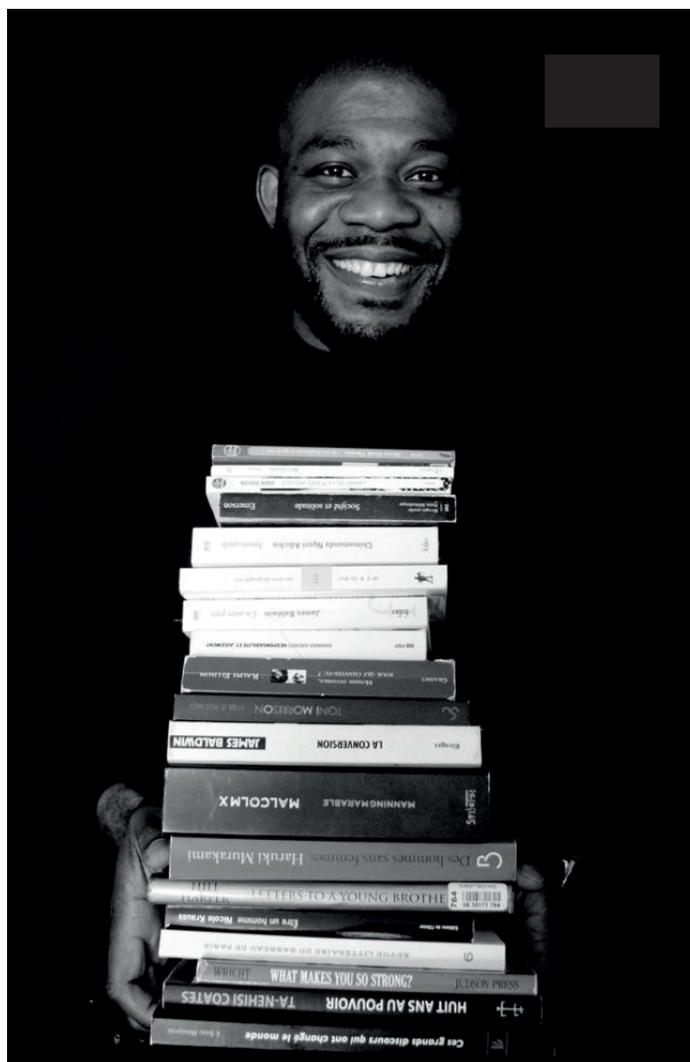
J'ai été avocat pendant 7 ans dans deux cabinets parisiens spécialisés dans le droit immobilier et droit des affaires. Je suis actuellement consultant juridique au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance de la République Française.

Je pense qu'il faut se méfier du culte de l'immuable et ne pas avoir peur du changement. Nous ne sommes plus dans la société de nos parents et grands-parents. Je n'ai jamais été viscéralement passionné par le métier d'avocat. J'y suis parvenu car j'ai fait des études de droits (je n'aimais pas les maths... il a fallu faire un choix [rires]. Il est

vrai que j'aime les mots. C'est cela qui m'a amené vers le droit. Nous ne sommes pas amenés à faire le même métier toute notre vie.

Il n'est pas exclu que je redevienne avocat un jour !

Être juriste, c'est un peu comme être avocat, sauf que l'on ne plaide pas. L'avocature m'a appris la modestie, la persévérance, la détermination et la bienveillance. J'ai toujours été dans l'optique de défendre l'intérêt collectif donc avec mon métier au ministère, je défends les intérêts de mon pays.



Crédit photo @djaxass



Le Mag : Vous intervenez au Lab sur l'atelier « leadership ». Qu'est-ce qui vous motive ?

Je me suis dit « qu'est-ce que j'aurais aimé pour moi-même ? ». Quand j'étais en terminale et que l'on m'a mis la pression pour passer le concours de la Résistance, je n'en avais pas envie mais une fois bien lancé et impliqué, j'ai adoré. Il faut parfois faire du forcing pour faire découvrir aux jeunes de nouvelles choses qui peuvent leur plaire.

Motiver un jeune, ça ne nous prend qu'un rien de notre temps mais ça peut changer des perspectives et c'est magnifique.

Avec Céline [ndlr : assistante culturelle], nous avons remis les choses en perspective sur cet atelier. A cet âge, il s'agit moins de parler aux jeunes de leadership que de leur donner les clés d'une bonne expression orale, qui est le bras armé de la confiance en soi. C'est pourquoi nous parlons plutôt d'éloquence. Lors du premier atelier, nous voulions remettre du sens. Nous avons donc débattu sur l'utilité de l'éloquence dans la vie personnelle et professionnelle : présentation orale, entretien, négociation salariale, convaincre ses amis, séduire ...

Nous ne sommes pas dans le savoir-faire mais dans le savoir-être avec notamment des exercices de diction, la transmission d'émotions dans la lecture de textes. Nous travaillons la manière de s'exprimer mais aussi la communication non verbale. Une des règles phare de notre atelier c'est le cadre amical : on peut rire, mais pas au dépend de quelqu'un.

Le Mag : Vous êtes aussi un des créateurs du concours de poésie. Comment cela est né ?

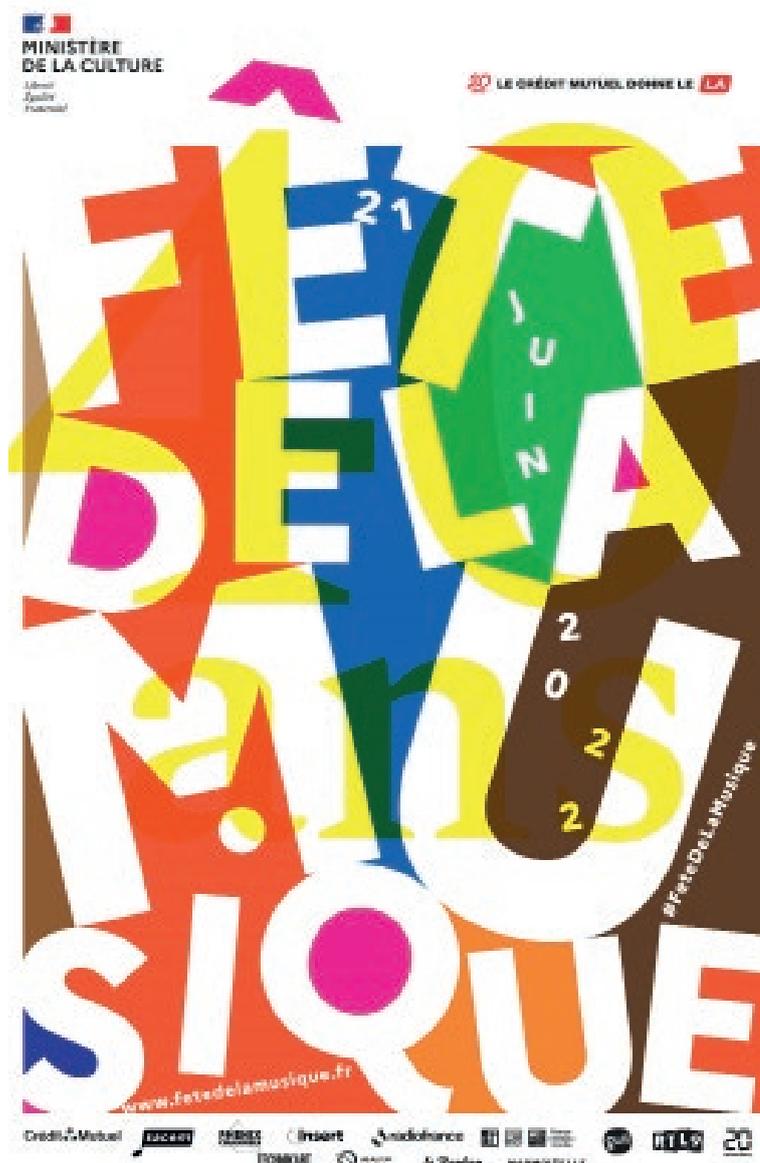
La poésie est un espace d'expression où il y a peu de contraintes. Cela permet de créer une réflexion sur soi-même et donc sur les autres également. Le thème « tracer sa route » a vraiment pour but de montrer que l'on remet le jeune au centre de son destin. Kant l'exprime bien mieux que moi lorsqu'il dit qu'« il dépend de nous que le présent délivre sa promesse d'avenir ».

Ce concours était en dehors du cadre scolaire et ouvert à tous les jeunes de Survilliers. Nous voulions axer sur l'importance d'oser et de s'exprimer.

Le Mag : Parlons d'avenir, avez-vous d'autres projets ?

Si nous avons une responsabilité en tant que personne, c'est de travailler et d'aller à la recherche des informations qui nous permettent d'atteindre nos objectifs. Mais on ne pourra jamais s'en sortir seul. C'est pourquoi l'aide des structures, tant nationales que locales, est importante dans la construction de son propre parcours.

Avec Xavier [ndlr : responsable jeunesse], nous souhaitons mettre en place des journées présentations métiers de différents horizons pour découvrir les parcours, les difficultés, les attentes et les ressentis de personnes actives afin d'inspirer nos jeunes mais surtout les préparer au monde professionnel tel qu'il est. Si un tiers nous dit que c'est possible, on peut reprendre confiance et avec cette confiance, on prend des initiatives et on surmonte plus d'obstacles !



Le solstice d'été arrive à grands pas et avec lui la traditionnelle fête de la Musique. Eh oui, quoi de mieux que de célébrer le jour le plus long de l'année au rythme des musiciens ? À Survilliers cela ne fait pas exception, une programmation est prévue !

Un peu d'histoire ...

S'inspirant des « Saturnales de la Musique » de Joël Cohen, musicien américain sur France Musique dans les années 70, Jack Lang, Ministre de la Culture lance la première édition de la Fête de la Musique en 1982.

Si l'édition 1982 a été organisée dans la précipitation, cet événement populaire est désormais un incontournable de la culture musicale française avec plusieurs milliers d'initiatives sur l'intégralité du territoire chaque 21 juin.

Cette quarantième édition ne fait pas exception, et les français sont ravis de pouvoir célébrer cette fête nationale après plusieurs années d'interruption. Qu'il s'agisse de musique classique, de rock, de pop ou autres musiques actuelles, tous les genres ont leur place dans les rues de France.

Amateurs et professionnels se mélangeront le temps d'une soirée créant ainsi la culture populaire qui caractérise notre pays.

Survilliers en musique !

L'organisation de cette nouvelle édition a été pilotée par l'École Municipale de Musique. Rendez-vous sur la place de la Bergerie, mardi 21 juin !

19h Atelier Musiques Actuelles de l'École Municipale de Musique

20h Twin Rockers & Friends
Rock'n Roll

21h Flyin Dust
Rock progressif



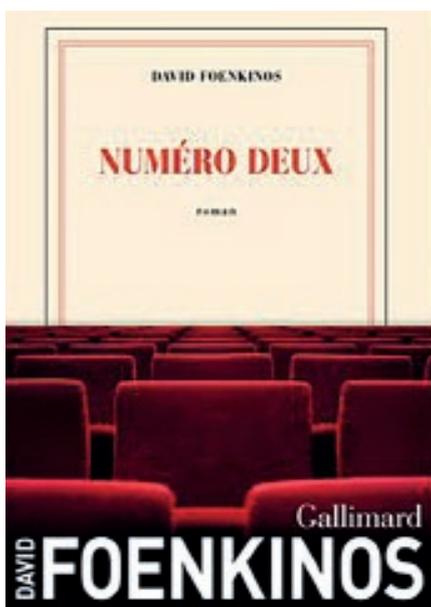
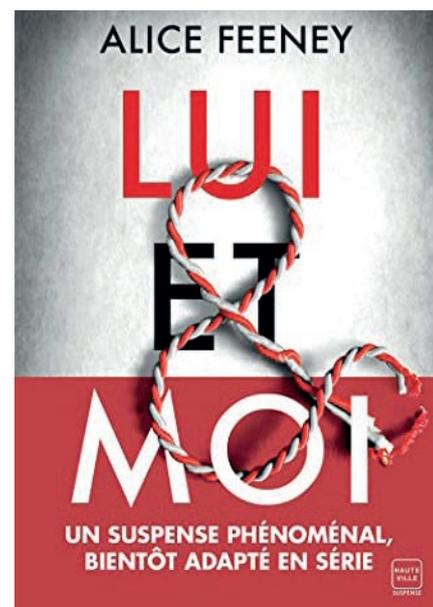
Faites-nous part de vos envies pour les prochaines éditions à communication@mairiesurvilliers.fr

LES COUPS DE COEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Elle, c'est Anna Andrews, journaliste pour la BBC. Lui, c'est Jack Harper, inspecteur de police judiciaire. Ex-mari et femme, ils vont former un duo de choc pour résoudre cette enquête ! Anna s'était jurée de ne plus jamais revenir à Blackdown, car cette ville représente pour elle trop de souvenirs douloureux. Pourtant, elle est envoyée sur le terrain pour couvrir le meurtre d'une femme découverte dans les bois. Quelle surprise d'apprendre l'identité de la victime : il s'agit d'une de ses amies d'enfance. Anna sera-t-elle la prochaine sur la liste du meurtrier ?

Deux voix, un chapitre par voix : elle et lui, pour deux versions de la même histoire. Il y a aussi une troisième voix qui s'insinue entre les chapitres, celle du meurtrier pour brouiller les pistes. Comment démêler le vrai du faux ?

Un thriller intense et addictif, à la construction parfaite. Ce livre vous tiendra en haleine jusqu'à la dernière page.



En 1999, débute à Londres le casting pour trouver le jeune garçon qui incarnera Harry Potter dans l'adaptation cinématographique de la saga événement de JK Rowling. Plusieurs centaines d'enfants seront auditionnés et, à la fin, il n'en restera que deux dont le jeune Martin Hill qui, au fur et à mesure des auditions, a pris confiance en lui et sent que le rôle lui sera confié.

Sa déception sera immense quand il apprend que c'est finalement Daniel Radcliffe qui a été choisi et il va s'enfoncer peu à peu dans la dépression. La vie de Martin va devenir un enfer car il est constamment confronté à la vision de l'Autre, le vainqueur, qui lui a ravi la place. Mêlant réel, la genèse du succès d'Harry Potter, et fiction à travers l'histoire du personnage de Martin, David Foerkinos aborde le thème douloureux de l'échec et de la résilience. Un magnifique roman plein de tendresse et de subtilité.

1948, Beyrouth. Louis Pelletier célèbre avec sa femme, Angèle, et leurs quatre enfants l'anniversaire de la savonnerie qu'il a acquise dans les années 20 et qu'il a fait largement prospérer grâce à son sens aigu des affaires. Sa satisfaction est cependant entachée par le peu d'enthousiasme des enfants à vouloir prendre la suite de l'affaire familiale.

Pour eux, la vraie vie est ailleurs et chacun souhaite s'installer à Paris pour y entreprendre des études, vivre sa passion et prendre sa part d'un avenir qui s'avère prometteur.

Dans ce nouveau récit romanesque plein de rebondissements, Pierre Lemaître dépeint la vie d'une famille au début des Trente Glorieuses.

Bien que la guerre soit terminée depuis trois ans, des difficultés d'approvisionnement perdurent, des grèves éclatent et la France est en passe de s'enliser dans le conflit Indochinois. Alternant entre déceptions et espoirs, comment chacun va vivre cette période intense ?



Créée en 2001, l'échiquéenne de Survilliers est un club d'échecs amateur rassemblant une cinquantaine de licenciés, de 5 à 92 ans. Nous sommes allés à la rencontre de Bernard et Bernadette, fondateurs de l'association.



Le Mag : Parlez nous de votre club.

Bernadette : Au début des années 2000 nous recherchions une activité. En discutant avec de nombreuses personnes de notre entourage nous avons eu l'idée des échecs que Bernard aimait beaucoup. À l'époque, c'est Monsieur de Saint Salvy qui était Maire et qui nous a aidé à monter notre projet.

Bernard : Une grande partie des cours se passe devant un échiquier mais Abdelaziz, notre professeur, fait également travailler les élèves sur des cahiers d'exercices. Ils comprennent ainsi toutes les étapes et les coups à faire pour gagner.

Le Mag : Quels sont les objectifs de l'échiquéenne ?

Bernard : Au début, nous voulions simplement jouer. Mais rapidement les enfants ont été intéressés et nous avons dû recruter un formateur. Les échecs ne sont plus un simple passe-temps mais une passion et surtout une passion de transmettre. Nos adhérents, notamment les jeunes, se sont montrés friands de compétition et obtiennent de beaux résultats !

Bernadette : Depuis peu, nous intervenons au lycée de Mortefontaine où notre petite fille est scolarisée, nous aimerions bien développer ce concept pour encourager les jeunes à pratiquer et les former.

AVEC LA SORTIE DU
« JEU DE LA DAME »
SUR NETFLIX, NOUS
AVONS EU PLUSIEURS
INSCRIPTIONS CHEZ
LES ADULTES !



Le Mag : Quelle est votre première expérience avec un échiquier ?

Bernadette : Ce sont les enfants qui m'ont appris à jouer. J'ai fait ma première compétition à Meaux. C'était des parties rapides et j'ai terminé 1ère. Depuis, je ne veux plus refaire des parties rapides pour garder mon classement [rires]. Je ne fais plus que des parties longues.

Le Mag : Selon vous, qu'est-ce qu'une partie réussie ?

Bernard : Il y a quelques temps je vous aurais dit « c'est lorsque l'on a maté ! » mais avec l'âge c'est surtout lorsque l'on a bien joué et que la partie était complexe avec un adversaire de taille comme nombre de nos jeunes adhérents !



NE RESTEZ PAS SOLITAIRE
SOYEZ SOLIDAIRE !

**LES ASSOCIATIONS DE SURVILLIERS ONT
BESOIN DE VOUS !**



VOUS ÊTES CONVAINCUS ? DEVENEZ BÉNÉVOLE !



**REJOIGNEZ LES ASSOCIATIONS
SPORTIVES ET CULTURELLES DE SURVILLIERS !
CONTACTEZ-NOUS : FLIEGAUX@MAIRIESURVILLIERS.FR**



Non, les 12 et 19 juin prochains, nous n'élirons pas notre premier ministre !

Contrairement à ce que laisse supposer l'illustre représentant de la Nupes, et conformément à la constitution de 1958, nous élirons nos représentants à l'Assemblée nationale : nos députés. Si du point de vue de la communication politique la formule « élire le Premier ministre », employée par La France Insoumise, est habile, elle ne correspond pas à la réalité des institutions.

Aux termes de l'article 8 de la Constitution, il est précisé que le président de la République nomme le Premier ministre sans qu'aucune restriction d'aucune sorte ne s'impose à lui. Par ailleurs, il n'existe en France aucune loi, convention ou coutume selon laquelle le Premier ministre est le chef du parti politique vainqueur aux élections à l'Assemblée nationale. Toutefois le Président de la République a vocation à nommer à la tête du gouvernement une personnalité qui puisse avoir l'appui de la majorité à l'Assemblée nationale, comme le précise le Conseil constitutionnel.

Notre système démocratique revêt toutefois quelques subtilités dont l'objectif est le juste équilibre des pouvoirs. En effet, l'article 20 de la Constitution dispose que le Gouvernement est « responsable devant le Parlement » et l'article 50 précise que seul un vote émis par l'Assemblée nationale (appelé plus communément la question de confiance) peut entraîner la démission du Gouvernement. Le Président dispose quant à lui du pouvoir de dissolution de l'Assemblée.

On reconnaît bien là le côté provocateur du représentant de la France Insoumise qui nous projette dans une France où l'instabilité politique viendrait s'ajouter à une conjoncture économique incertaine dans un climat de rejet des institutions, le mal-être social, de possibles désordres civils.

A-t-on réellement besoin de troubler les français et l'ordre démocratique avec ce type de slogans ? La Nupes oublierait-elle le rôle ô combien essentiel de notre futur(e) député(e), à savoir le nécessaire ancrage local de ce mandat national, en envoyant sur notre circonscription « un parachuté », déconnecté de nos problématiques de terrain ! **Notre territoire mérite d'être porté, défendu par une personne qui en connaît les enjeux et poursuivra son action.**

Quelles que soient les sensibilités politiques de chacun, ne nous laissons pas bernier par des slogans trompeurs qui fragilisent notre démocratie et conférons à la fonction de député toute sa force locale pour défendre les intérêts de notre territoire à l'assemblée nationale.

Adeline ROLDAO-MARTINS



Les mobilités, un enjeu majeur !

SURVILLIERS AUTHENTIQUE

Survilliers est en bordé par l'autoroute du Nord, la plus empruntée d'Europe, et la route départementale 317, l'un des axes majeurs du Val d'Oise. Nous sommes à dix minutes de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle et à 35 kilomètres de la capitale. Aux portes du Parc naturel Oise-Pays de France, nous bénéficions d'un positionnement géographique aussi exceptionnel que stratégique.

Et pourtant ! Les difficultés de mobilités sont grandes, autant avec son véhicule qu'en transports en commun. Le RER D, que j'emprunte, est une galère du quotidien pour bon nombre d'entre nous. Nos nerfs en font les frais et de manière plus générale, l'attractivité de notre territoire en pâtit. Les chantiers dans toutes les gares sont en cours et l'arrivée de nouvelles rames commandées par la Région, sont actuellement en cours de montage dans les usines. Demandées par les élus locaux depuis plusieurs années, sont actées les études pour la réalisation d'un quai de retournement en gare de Survilliers, qui permettra de palier les situations difficiles, notamment pour nous, les usagers du nord de la ligne. Vous le savez, je milite aussi pour que le TER Picard s'arrête, au moins en heure de pointe, dans notre gare pour être direct à Paris Nord. Aujourd'hui un picard rejoint Paris en moins de 20 minutes quand un survillois met 36 minutes... quand tout va bien ! C'est un combat de longue haleine, mais je compte bien frapper à toutes les portes pour que ce projet aboutisse ! Les mobilités ce sont aussi le réseau de bus. Après avoir obtenu la mise en service des bus en nocturne et le samedi auprès d'Ile-de-France Mobilités, j'ai saisi une nouvelle fois la présidente de Région, Valérie Pécresse, pour que la ligne 9501 puisse circuler y compris le dimanche au vu des bons résultats de fréquentation. Nous devrions obtenir gain de cause d'ici à 2023 d'après mes dernières réunions à ce sujet.

L'année dernière la présidente du Département m'a confié la délégation des routes départementales et du Grand Paris. Si le chantier en cours entre Survilliers et Fosses permettra la création d'une piste cyclable, c'est tout un maillage entre nos villes et villages que j'ai mis en projet le long de nos routes départementales. Ainsi, l'an prochain sur la RD317 nous prolongerons la voie verte de Louvres jusqu'à la RD10. J'ai proposé aux maires de Survilliers et Saint-Witz de requalifier la route communale, dite « de Survilliers », entre la caserne des pompiers et le giratoire du péage pour y créer une voie douce. Le plan Vélo du Département c'est une réalité politique qui se traduit par un investissement de plus de 20 millions d'euros. Du vélo aux transports en commun sans oublier la voiture, les questions de mobilités sont une préoccupation du quotidien pour nos déplacements et l'attractivité de notre territoire.

Pour l'équipe,

Anthony Arciero, Conseiller départemental

Christine Sede, Daniel Benagou, Laetitia Alaphilippe, Djey Di Kamara, Nelly Gicquel, Conseillers municipaux.

DESSINE LE POULAILLER DE TES RÊVES

La création d'un poulailler communal était un des engagements de programme lors de la campagne électorale municipale de 2020. Ce projet pédagogique a pour but de sensibiliser sur des thématiques animalières et environnementales les plus grands comme les plus petits.

D'ici quelques semaines, ce poulailler prendra forme ! Mais pour vous, quel serait le poulailler idéal ?

Nous lançons un concours

« **Dessine le poulailler de tes rêves** »
où les participants seront répartis en 3 catégories : les moins de 7 ans, les 7-13 ans, les plus de 13 ans (les adultes).



Envoyez nous vos dessins/plans avant le **30 juin 2022** par mail à communication@mairiesurvilliers.fr avec votre nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone pour partager votre vision idéale de ce projet et tenter de gagner vos œufs !

ETAT CIVIL



Ils se sont unis à Survilliers

Sophie SOMBO APO et Jérôme ADOU N'CHO,
le 15 janvier 2022
Assya ESSAADANI et Mehdi NACIKI,
le 5 mars 2022



Bienvenue à

Henri MOTTET DEVYNCK, le 26 mars 2022



Ils nous ont quittés

Françoise GUÉRIN, le 11 janvier 2022, 82 ans
Micheline HOUY, le 12 janvier 2022, 89 ans
Christelle PALERESSOMPOULLÉ, le 14 janvier 2022, 50 ans
Jacqueline CHAALON, le 17 janvier 2022, 91 ans
Farmata SY, le 31 janvier 2022, 54 ans
Ana LUCAS, le 18 février 2022, 84 ans
Bernard LÉCLUZE, le 8 avril 2022, 84 ans

Service État Civil : 01.34.68.16.84
sladame@mairiesurvilliers.fr

AGENDA

Juin

30

Olympiades
des écoles

3-4-5
10-11-12

LÉGENDE

Spectacle Zorro
parc de la mairie

11

VTT Val d'Oise
trophy jeunes
dans le parc de la Mairie

12

Élections
législatives
1er tour

18

Kermesse des écoles
de 10h à 14h dans le
parc de la Mairie

19

Concert de la
Chorale de l'Ysieux
dans l'Église
Saint-Martin à 17h

Élections
législatives
2nd tour

21

Fête de la musique
Place de la Bergerie

Gala de
gymnastique
dans le gymnase

25

Feu de la St Jean
à partir de 19h dans le
parc de la Mairie :
Country, danses
irlandaises suivi d'un bal

Spectacle
Les tréteaux
Théâtre de la Bergerie

2-3

Spectacle
L'Échange
Théâtre de la Bergerie

8

Fête communale
du 8 au 17 juillet

13

Feu d'artifices
et bal dans le parc
de la Mairie

14

Défilé du 14 juillet

Septembre

Forum des
associations

Place de la Bergerie

3

Soirée tzigane
Concert et food truck
dans le parc de la Mairie
à partir de 20h

Soirée de
remerciement aux
bénévoles des
associations

10

11

VTT 3h
dans le parc de la Mairie
à 9h

19

Petits tout Petits
Début du festival sur
deux semaines au
Théâtre de la Bergerie